JOURNÉE

7 dépatés sar 591 se sont présentés os matin, an Patala-Bonrbon, pour discusse les sing interpellations sur les abas des administrataurs colomiaux; devant cette grève d'un nonvean ganre, la séance a été tevéa ausaitôt qu'nuverte.

Ca soir, anita de la discussion générala sur les ratraites onvrières.

An Sonat, aujourd'hni, nominstlon de la Commission spéciale chargée d'axeminer le projet de loi sur la séparation.

Puls, à l'ordre du jour, discussion de l'amnistia.

Le Conseil des ministres a axaminé les divarses quastions à l'ordre du jour des Chambres en cette fin de

Sassinn.
Ou damandera que le débat sur le prix des lettres soit ranvoys à l'an-

Touts la prasse commeute les notes france-allemandes lues par M. Rouvier et qui ne provoquent ni vif enthousiasme ni vive oppositiou.

A l'occssion du projet des quatre contributions, M. Denys Cochia pro-voquera, meroredi à la Chambre, un débat sur la politiqua étrangère.

Le ministère, pour donner setisfac-tion au « bloc », a la faiblesse de cou-demuer 126 écoles à être férmées pour le 1° septembre.

Les finite anglaire, comprenant onze valuscent, est à Brest.

Des togists amicuux ont été échangés.

Le ministre de l'Instruction publiqua prescrit de laisser toute latiunde anx familles de retirer leurs aufunts dès le 14 inillet pour les vacancas, mais sena diministion des
frais de pension.

Con enutinue de travailler an renflonament du a Farfades.

LA GUERRE. — Los Japonala ont occupé samedi Korsakovsk, dans l'ile Sakhaline. Les Russes se sont repliés vers les Nord, après avoir mis le fen à la localité. M. de Mourévieff, piénipotentiaire russe, partira la semaine prochaine pour Washington.

ETRANGER. — Dans une interview que publient les « Novosti a, le prince Tronbetkof déclare avoir acquis la certitude que le ponvoir exécutif comprenait que l'unique moyen de paritier la Russie disti la convocation d'une réprésentation astionale. — L'empereur François-Joseph a reçu le baron de Fejervary, président du Conseil de Hongrie, qui ful a reund compte de sea negociations avec la coalition. — Le Conseil d'Etat espagnol est fevorable à la concession d'un crédit extraordinaire pour remédiar à la crise en Anda-Jusie.

Dusle.
On eroit que M. Montero Rios rénestra à rétablir l'harmonie à ce snjet entre les ministres des Finances et de l'Agriculture.

— Le commandant et l'état-major du partieur de l'agriculture de l'agriculture.

— Le commandant et l'état-major du partieur de l'agriculture.

— Le commandant et l'état-major du partieur de l'agriculture.

— Le commandant et l'état-major du président sont de l'agriculture.

— Le commandant et l'état-major du président le commandant de Liverpool. Des toasts but été portés au rol Edonard et au président Londst.

NOUVELLE INIQUITÉ

Le caractère spécial de certains êtres est de soniller tont ce qu'ils touchent. Le caractère spécial du « bloc » est de transformer tout en mal, même le blen. Nous allons en avoir une nouvelle

On va voter l'amnistie. Le gouverne-ment de la République française, pas-sant l'éponge sar tout le passe, dans un sentiment de paix et de concordo, ac-cordera à tons les condamnés pour délits politiques, faits de grève, etc., un lelle neuton

pleia pardon.

Par un raffinement do générosité, on effacera même toutes traces disciplinaires apparentes de l'affaire des « fiches ».

Malgré leurs energiques protestations, les condamés de cette triste comedite.

que sut la Hante Cour seront donc unis dans l'oubli aux héres de cette sinistre

canaillerie que fat l'organisation de la délation maconnique.

Il y aura toutefois, si l'on en juge par les décisions de la Commission du Sénat, une exception dans la clémence.

On avalt proposé d'en étendre le bénédee à cette multitude de victimes inno-

centes qu'a frappées, je ne dis pas seu-lement la loi du 1st inillet 1901, mais surtout l'interprétation jacobine, nrbi-traire, souverainement injuste qu'en a faite cet homme dont le nem sera à tout jamais le déshonneur de la poli-tique française, l'inpostat de Saintes, M. Combes.

M. Combes.

Pour comprendre combien s'imposerait pour elles l'amnistie, il convient de faire plusieurs remarques : non seulement ces hommes sont personnel-lement — lea tribunaux ne cessent de le redire — d'une haute honorabilité; non seulement le gouvernement est obligé, malgré lui, de soutenir de son appui morat, mais même de ses subsides, los Congrégations auxquelles on les accuse d'apparienir, tant l'œuvre de celles-ci est utile et patriotiques mais les poursuites ont élé engagéos d'une manière tellement désordonnée, capricieuse — ab hoc et ab has — que des marts, de très réels sécularisés, des vicillards à l'agonie sont compris dans ces inqualifiables procédures.

l'agonte sont compris dans ces inquali-fiables procédures.

Il faut ajouter aussi qu'on a atteint —
comme par ricochet — une multitude de
braves gens dont tout le crime est d'avoir
manifesté quelque sympathie nux opprimés. La Terreur laissait ces douleurs
se produire. Les empereurs romains percetteleur de receptifir le sens des manmettalent de recueillir le sang des mar-tyrs. M. Combes a fait poursuivre et condamner avec rigueur les cris de sympathie qui ont accompagné les proscrits. Et cela à l'heure ou des grévistes

peuvent emprisonner un procureur; où les Instituteurs ont tonte liberté de se révolter contre les mesures prises par leurs chefs; où devant des ministres on peut faire appel à la Intte internationale contre l'Etat-patron; où, malgré tout, enfin, 14000 instituteurs cont infectés des idées antinationales d'Hervé. Ainsi le maln toute licence. De panyres

innocents ont été ponsuivis avec ri-guenr. Lesamnistiera-t-on ?Non, semble-t-il. Nous, serions, du reste, beureux de nous tromper dans cette prévision.

Pourquol cette différence de traitement?

Pourquoi pardonne-t-on la révolte, le complot, la mouchardise, le désordre... tout, excepté le délit de Congrégation? Une seule explication est possible : la haine de Dieu et de la religion.

Les congréganistes et leurs amis sont exclus de l'amnistie. Au moment de la grando alarme patriotique, M. Berteaux supprimait les crucifix. Et dans une loi séparation qu'on ose proclamer libé-

rale, on interdit l'érection de tout symbole religieux. Haino de Dieu.... C'est l'explication

fondamentale de la plus grande partie de notre politique française. Un pays est bien à plaindre quand il en est là.

Pauvres exilés! Malheureuses vicraures Vengez-vous en priant pour in France: elle en a bien besoin. Redites avec Jésus sur la croix: Pêre, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

PELERINAGE NATIONAL A LOURDES

On continue activement l'organisation dis Pelerinage national à Lourdes,
qui aura lieu du 18 au 24 soût.
Vingt-deux trains sont déjà commandés, dont un passera par Paray-leMonial.
Les demandes de malades pauvres
affluent; its complent sur la charité
pour pouvert être conduits, hospitalisés,
et peut-être quéris à Lourdes.
Pour tous renseignements, s'adrésser
au secrélaire, 129, rue de l'Université,
Paris.

Gazette

PROMESSES ET ACTES

M. Albert Le Roy, qui e pris une part si sectaire aux dernières discussions sur la séparation, écnivalt le 20 juillet 1901 dans la Haure-Ardèche:

Haute-Ardèche:

Le Concordat signé entre ls France et la Papante recomment, salarie, traite avec indépendence et hoaneur le elergé des paroisses....

Il ny apas une seula Congrégation de femmes qui soit menacée....

Ler religieuses seront demain ce qu'elles étaient hier,

Cathologues, on vous trompe!

Voue religion est en sareté. Voire étempé paroissial est garanti par le Concordat. Il a et continuera d'ovoir le budget des cutes qui s'élève à 15 millions. Vos églises, vos presbytères, vos œuvres charitables sont sous la protection des évêques et de la République!

On denuis qu'il est an Palais-Boushon.

Or, depuis qu'il est an Palais-Bourbon, Congrégations et Concordat ont eu une égale part à use attaques. On est maiste nant ce que velent les promesses. Malheureusemeet il n'est pas le seul dont les actes jurant avec les paroles. Il y a tant d'Albert Leroy dans la Chambre actuelle! Espérons qu'il y en aura moins dans la prochaine.

LIQUE DE TEMPÉRANCE

Nos Ligues de témpérence qui parlent beaucoup n'arrivent pas à d'assez considérables résultats. Il y a des moyens plus-énergiques qui soet mis en action de l'autre côté de l'Océan, mais que mons ne pourrions cependant recommander:

Les membres de la Société de tempérance d'Iola, dans le Kansas, ont adopté une nouvelle manière de combattre l'intempérance.

Ils ontfait sauter cing restaurante à l'aide.

Ils ont fait sauter cinq restourents à l'aide de la dynamine : deux de ces restaurants ont été complètement détruits et trois par-tiellement.

tiellement.

Les dégâts sont évalués à 30 000 livres sterling.

350 pétards de dynamite qui avalent été plecés dens divers cafés n'ont pas éclaté.
Deux personnes appartenent à cette Soclété ont été arrêtées.

CHEVAL TRANSFORMÉ EN JUMENT

Recuellile sur le planche officielle des affiches de la mairie de Greyan (Médoc) cette Ineffable délibération prise par le Con-seil municipal de cette Illustre commune; elle mérite de passer à la postérité avec les fantaisies orthographiques dont elle est émailtée;

Séance de la session de mai 1904

Eisent présents Vives Souet, maire; Le maire donne lecture d'une délibération du Conseil municipal de Graysn en date du 13 fé-vrier 1859 par laquelle une prairie, située aux Layrer, est allouée au euré de Gryan pour un cheval pour son-service et pour sîler à Grsyan

à l'hôpital. Vu ladite délibérstion, considérant que la prairie a été silouée au curé pour lui permette

d'avoir un cheval, lequel lui faciliterait i etransport rapide auprès des maiades de la commune et d'ailer de Grayan à l'hôpital; considérant que, depuis deux ans, M. le euré a transformé son chevol de service en jument (sic), le Conseil municipsi de Grayan, trouvant que M. le curé cause ainsi un préjudice personnel à la commune, délibère et demande à M. le préfet de la Gironda de voubior bien faire aonuler la délibération prise par le Conseil municipal le 13 février 1850 consernen isaite prairie.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans, sudits, ont signé au registre tous les membres présents (ebevsi transformé en jument 12 ans).

ROUBAIX-TOURCOING

A le préfecture on a pris au sérieux cette délibération. On l'a même approuvée ! ! LA CURIOSITÉ SCIENTIFIQUE

Le Daily Graphic raconte l'histoire d'un mendiant philosophe qui, afin de savoir si vraiment le système suntropométrique de l'empreinte des doigts de la main était infailible, s'est fsit arrêter plusieurs fois, puls le dernière, a refusé de dire son nom. Matgré toutes les objurgetions, il persista dans son refus. « Pourquoi vouloir cacher votre nom, lui demanda-t-on, puisqu'on le découvrira grâce au service anthropométrique? — L'est Justement ce que je veux savoir a, répondit-ll. De la méilleure grâce du monde il se prêta à l'opération du measurage. Et quand on eut fait son identification, il ne ménagea pas ses compliments eu chef de service. Il s'est déclaré heureux de cette constatation; et il s'est rendu, le contentement au œur, dans sa prison.

LA REPONSE DES ÉLECTEURS

Nous avons dithier le formidable camou-fiet admieistré par les électeurs d'Oriéaes aux nmis du député blocard Rabier, et par ricochet à ce personage lui-même. Or, voici ce que aous lisons daos le Pa-triote Oriéanais:

Or, voici ce que aous lisona daos le Patriote Orleanais:

Samedisoir, M. Rabier harseguant sestronpes à la salie des Frètes, disait:

« Vous votarez tons en masse pour la liste de concentration républicaine et voue assurerez aiesi la triomphe de la Republique contre la réaction. Savez-vous ce qu'on dirait si, par impossible, la liete republicaise n'était pas élue? On dirait dans fous la France que la ville d'Ordrea pas le (Cris: Non I non il L'élection de dimanthe a done un caractère politique que M. Rabier lui-même a fait imprudamment ressorier. Le vote des électeurs par-deneus la tôte des cacdidats de la laste de concaotration a frappé M. Rabier en plète potities. Sa politique halbeuse a été formellemast condamnée. Orléase « désenue son député, et M. Rabier a soulignée publiquement pur la la concabie de la la concaotration a frappé M. Rabier en plète potities. Sa politique halbeuse a été formellemast condamnée. Orléase « désenue son député, et M. Rabier a soulignée publiquement publimé par see propres déclaturs, M. Rabier nous a doané le droit de dire qu'il ne les représente plus. Nous l'en resacretone.

LA CONDAMNATION **DU CAPITAINE BOUGOUIN**

Le tribunal du district de Toklo a rendu bier sa centence contre M. Bougouin et son Interpréte Maki.

Tous deux sont reconnus compables d'in-frection à in loi sur le secret thilitaire. En conséquence, ils sont condamnés, savoir:



M. Bougouin, à dix ans da travaux forcéa; Maki, à huit ans, aans travaux forcés. On s'ettend à ce que les deux condemnés interjettent eppel.

On se reppelle qua M. Bougouin, accien officier de merine français, habitant depuie plusieurs années le Japon, avait été arrêté, il y n queiques mois, sous fineuipation d'avoir fourni à la Russie des Informetions et des documents intéressant la défense du jepon.

L'ACCORD

XVI ANNEE - Nº 5368 - MERCREDI 12 JUILLET 1805

Le principal mérite de l'accord intervenne ntre la France et l'Allemagne est d'étre

Le principal mérite de l'accord intervenn entre la France et l'Allemagne est d'être un accord.

Cet accord est il exempt de critiques? Assurément non, et il y a lieu pour la Chambre de les formuler, ainsi que M. Denys Coebin a demandé hier à la Chambre de les faire, et ainsi du reste qu'il le fera demain. Par exemple, nous ecceptone de redemender à l'ensemble des puissances un mandat au Marce que nous avions reçu des puissances intéressées. Nos traités avec l'Angleterre et l'Allemagne étalent suffisants et valaient par eux-mêmes. L'obligation d'avoir recorre à un supplément de mandat est loin d'offrir le caractère d'un succès diplomatique.

Sans doute uons éprouvons la setisfaction de conetater que l'accord « laisse intacts les arrangements que la France avait précèdemment conclus avec l'Angleterre et l'Espagne, » et ll repose sur « les principes essentiels dont le maintien au Marce a pour la France, puissance limitrophe, un prix tout particulier. a

Mais il faut reconnaître que l'admission do ces principes n'a rien qui ressemble à une concession de la part de l'Allemagne. Ils existaient incontestés avant les traités aoglo et biapano français, et n'avalent nui besoin, pour être epplicables, d'une sorte de ratification au rôle de formalité, mais formalité qui satisfait l'orgueil de l'Allemagne et qui est loin de rebeusser la fierté française; formalité qui met en lumière que dans noe iraités nous avons odé pour rien nos revendications éventuelles sur l'Egypte et nos droils sur les pêcharies de Terre-Neuve.

Il résulte de l'ensemble de la situation que, cans les traités du 8 avril et du 6 octobre 1904 notre diplomatien a pas utilement servi les lutérâts de la França, et que l'accord présent, s'il est sans doute tout ce qu'il peut être, n'est pas tont ce qu'il importerait qu'il fot.

L'AMUNICIPALITÉ ROMAINE

LA MUNICIPALITÉ ROMAINE

Le nouveau Conseil communat de Rome étu la nouvelle Committion, qui doit reste pour trois ann à la déte dé l'administration. Elle est composée de catholiquee et de libéran modérés. Le nonveu maire éin est le comman deur Cruciani Alibrand.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Lonbet. Ils se cont entretenus des différentes questions qui figurent à l'ordre du jour des deux Chembres, et sur lesquelles il importe que le Parlement statue avant la clôture de la cassion.

le Bariemeni statue avant la cibiure de la session.

M. Merlou, ministre des Ficances, lesisterà notamment pour obtenir, avani la séparation, le vote définitir de le loi relative nux fraudes duce à l'abus du sacrage des vins, et du projet concernant les indemnités à allouer aux ouvriers licenciés dans les etsenaux.

Le ministre des Finances a indiqué an Conseil le sena des déclaretions qu'il se propose de faire au Sépat en répoese à l'interpelletion de M. de Lamarzelle sur « la situation faite au Crédit Foncier par les jugements reedue par certaina tribunaux sur la validité des inscriptioce hypothécaifes prises sur les immeubles des Congrégations.

Eefin, le Conseil a été d'avis de proposer à la Chambre d'ajourner à la session extra-ordinaire les débets sur le projet réduisant de 15 à 10 centimes le prix d'affreneblese-meot des lettree.

LES TROUBLES DE MARENNES

Le directeur de l'asine de Saint-Gebain n'a pas encore fait consaitre la réponse du Conseil d'administration de le Compagnie à la proposi-tion qui loi a été faite de reprandra tous les ouvriers. La tin de la grère est subordonnée à cette réponse. Le nombre des onvriers qui chôment encore est de 120.

M. THOMSON ET LA DÉFENSE DE BIZERTE

M. Thomsoe a réuni à bord do Desaim M. Pichon, les généranx Roux et Meunier, l'amiral Aubert, en vue d'examiner les diverses cascions en cours d'étaides concernant les de feose de la Tunieie en général, de calla de Bizerte et de Sidi-Abdallah en particulier et

CERTIFICALE

pour lesquelles les ministères de le Mariae de la Guerre deivent se concertor.

An début, de la frémion, l'umiral Aubert a rendu compte des travaux effectués en Parjader pendant la nuit : le mise en place des haussières destinées à soulever le sons-marin

obligés de leur frayer nn passage à traverLa discussion a ensuite porté sur leu priocipaux points suivants :

1- Utilité de l'établissement d'un poste de
sous-marian à La Goulette, poste pour la protection daquet on devrait réarmer deux hatteries de côte;

3- Opportunité de l'établissement d'un fort
d'arrêt sur les collènes dominant la lac de
Bizerts, à l'Est;

3- Opportunité de la constrection de nouveaux chemias de fer reliant Tunis à l'Algérie
et permettant de faire concourir toutes les
troupes d'Afrique à une action commune.

LE « FARFADET »

L'infortuné sous-marin est toujours au fond de l'eau. Hier soir on n'était pes ancore parvenu à paeser un nouveau eable sous l'avant qui s'euvase de plus en plus.

MM. Thomson et Pichon sont retourné hier après-midt à Sidi-Abdallah.

Le ministre de la Marine désirait se rendre compte de l'état d'avancement des traveux de sauvetage.

Les scaphandriers ont constaté que le Farfadet était engegé aux deux tiers dans la vase, an milieu de lequelle its dolvent travailler enfoncés jusqu'à mi-corps.

M. Thomson est allé à bord des trois bateaux de sauvetage qui, spontanement, offirient leur concours à l'amiral aubert, et dont les équipages travaillent unit et jonr, le Zasita, trançais; l'Audax, italien, et le Berger-Wilhelm, appartenant à le Compagnie internetionnie de Hambourg.

M. Thomson est allé ansuite jusqu'à le jetée du port de Bizerte qui fut endommagée par la tempête de cet hiver, et dozt la réparation se poursuit activement. Aprèv un court arrêt à Bizerte, le ministre ce remonté à bord du Desatic.

Le ministre de la Marine a reçu ce matin le télégramme auivent de Bizerte.

Travait unnel sous la quille an moyen de pompes de bateau auvetour Berger-Wilhelm sous la quille dans la matinée.

La responsabilité de M. Pelletan

La marine française traverse une cérie noire. Après la Vienne, le Sully, après le Sully, le Farfadet. La Vienne coulsit l'y a deux ana. englontissant tout son équipage; le Sully git au fond de la baie d'Along, c'est 30 millions de perdue; le Farfadet est anfoncé dans la vass à Biserte, avec àt cedavres dans ses fianes; La Vienne ne pouvait tenir la mer, c'était un vieux bateau démodé, usé, bon à mettre en réserve; M. Pelietan, contre tous les avis des hommes compétents, l'expédiait; les officiers étaient navrès dec edépart. M. Pelletan les euvoyat, eux et leurs marins à la mort.

Le Sully n'était, pas prêt lorsqu'un erdre de Pelletan l'expédiait en Exte'me-Orient. Le ministre brisait les officiers qui aviacin le mauvais fonctionnement d'un mécanisme qu'on n'avait pas eu le temps d'essayer. En Extrème-Orient, il s'échouait.

Le catastrophe du Farfadet est encore inexpliquée, mais ce que l'on peut affirmer, c'est que l'on edt pu sauver l'équipage sl. à port de flizerte avail été outillé comme l'avaides vins d'honneur; que lui Importait l'ou des vins d'honneur; que lui Importait l'ou ditte est plus suiver attenuent M. Pelletan d'être responsable de la perte de l'équipage d'un port l

Le rédacteur maritime du Temps; d'est par l'avait t'etre, comme l'avaiont réclamé les officiers de marine les plus eutorisés. Mair M. Felletan n'avait rien vouit faire. Il huvait des vins d'honneur; que lui Importait l'ou dillage d'un port l

Le rédacteur maritime du Temps; d'un pretti le plus suivre attentivament les trois périodes plus intèressante de sa construction. Mi derniera visité est reute perfondément grave dans ma mémoire, car l'y ai éprouve nine de seasatione les plus fortes qu'un journalist poisse avoir. Jy ai vu saper nu couvre mean inque, ridicultiser nu sactivité toute de dévoux mant, d'étruire nne sactivité toute de dévoux années. J'assistat à nu véritable avortement Le ministre trouvait tout exagéré dan les travaux. Un bassin't Pourquol un gran.

Le ministre trouvait tout exagéré dans les travaux. Un bassin? Pourquoi un grand bessin? Un bépital de 300 malades? Pourquoi un bépital de 300 malades? Après una batailie, répliquait un officier, nous aurons malbeureusement plus de 300 malades et

FEUILLETON DU 12 JUILLET 1905 -- 8 -L'HOMME AUX PASTILLES

IV UN MOYEN DE CORRIGER LE JUGEMENT

Afficusement décu, tout à fait bouleversé par le jugement du tribunal qui, dans l'affeire de l'héritage, venait de donner raison à Remireion contre lui, Carbriant rentrait à l'HOLE de la Poste vers 5 houres du soir. Borasé par le coup recu et qu'il attendeit si peu, meigré des avertissements que ne bu ménegeant pas le notaire, il marcheit mesbinaiement, sans pensée.

Comme il traversait le hall d'entrée, la voix de Figuérés le tira de son anéantissement. L'Espageoi qui fumait, assis dans un rocking-chair, guettait là son retour, cer il n'avait pas voniu l'eccompagner au Pelais de Justice, préférent attendre sa proie et la saisir lorsqu'elle aerait à point.

— En blen? demanda-t-il en se levent et l'avançait vars le malheureux.

Carbriant fit un effort pour se ressaisir.

Chez lui le fureur se fit jour tout d'abord.

— Les misérableel eris-t-il, ils m'ont tout pris!

— Perdu, alors, votre procés? Vous étes

Les misérableel eria t-il, ils m'ont tout pris!

— Perdu, alors, votre procès? Vous êtes fone ruiné, mou pauvre amét. Hélas! je se le eraignais que trop; c'ez pourquoi je h'al pes eu le courage d'aifer assister au augement. Ainsi, pins aucun espoit?

— Pas l'ombre: car vous pensez bien que.

je c'esselerel pas d'en rappeler. Je serais roulé une deuxième fois!

Oht les gredinel les volaursi les monstres! Ils m'oct dépouité sous prétexte que la vieille dame aurait, d'après le réeultat de l'enquête, testé en favaur de son neveu, si eile l'aveit pu, eu dernier moment, et que, dans ce cas, le viee de forme trouvé servait merveilleusement la cause de la justice.

Et maintenant, endetté jusqu'au cou, que vonlez-vous que je devienne? Que deviendront, ma remme et mes enfents? Ahi tehez, pour un fien j'irais me jeter à la mert — Chutt mon ami, pas si haut; à quoi hon mettre les gens de l'hôtel au courant de vos affaires? Montous chez mol ou jutôt, non, sortons; nous trouverons blen un coin isolé où vous serez libre d'exhaier votre colère et où pout-être je pourrai vous perier d'un moyen de vous veeger de cet écroulement hrutal de vos rêves, de vous doener l'espoir et le désir de les remplacer par des réalités trés douces.

Carbrient, incapeble derésistance, se laissa celrafeer; tout à son désespoir, il n'evait d'allieurs prêté aucune attantion au discoura de Figuérès. Un tramwey les mena, silencieux tous deux, jusqu'eu Prado.

Dens le parc, ils s'installèrent à l'écart du mouvement des promeneurs. Et là, Carbriant put enfin déverser tout ce qu'il evait sur le cœur, et mootrer, quand li se fut caimé, toute la détresse de son âme.

Oul, gu'eliait-li devenir?... Sa situetion d'afficirel... Et maintenant, tandis qu'il parlait, de grosses lermes roulaient le long de ses joues.

Tont avait contribué à l'enfoncer : sa place perdue, le mirage de cet argent, la luité entreprise pour le garder.

Oul, tout, jusqu'au rêve de cette pauvre et chère Jeanne, qui, comme il était naturel, croyait absolument tenir l'héritage et avait agi en conséquence.

En prévision de la fortune attendue, elle avait fait, à Paris, de nombreuses dépéasses qui, certainement, n'étaisut pas réglées entiérement. Comment arriverait-il à boucher de pareils trous, à présent qu'il rectait l'ouvrier sans place et sans le sou, l'ouvrier reibié de dettes lui-même, car nedevait-il pes, ini eussi, de grossea sommes à son amil...

Iel, Pabie lui ferma la bouche: Est-ce qu'on avait besoin da reparier de cele? Qu'était-ce que les centiries de francs aussitot cubliés par lui que donnés Il se trouvait, Dieu mercil assez riche pour obliger un ami qui lui faisait passer de si agréables heures en sa compegnie.

Emu, Léopold remercia. Certes, il ne pouvait ecepter de se débarrasser ainsi d'une dette; mais il se souvendrait éternellement de cette immense marque d'affection.

Puls il continua à penser tout heut ce qu'il aliait pouvoir faire.

Tout d'un coup, il se ressouvint et dit que Me Bibastyer lui avait laissé espérer de M. Remircion un dédommagement pour son déplacement inutile et ses frais d'hôtel et de procédure.

C'était le momeet que Figuérès jugee prople pour intervenir.

Peub i fi-il dédaigneux, on vous jeitera unes à ronger aîn de vous fermer la bouche après en avoir retiré le bon pain. Ce « déommagements m'bumilierait; à votre place, je ne l'accepterais pas.

Et comment feire la des s'éveria deutourreusement le graveur, aiors que mon senferment en ment feire la des s'éveria deutour-reusement le graveur, aiors que mon senferment en ment deut en contra deute deute deute en la contra deute en la celle s'éveria deuteur-reusement le graveur, aiors que mon senferment en ment que l'ai deute deute en l'ai deute deute en l'ai deute en l'ai deute deute en l'ai deute en l'ai deute en l'ai d

ne sait mi où ni quend on reirouvera seuiement de l'ouvrage pour faire vivrs les slees; eiors qu'on se sait eu logis une fémme et des enfaots qui, au lieu de la joile existence rêvée, vont subir la misèrei Ns me dites pas de ces choses-là, mon ami, ne poussez pas mon désespoir à l'extrême limite. Quand je songe que je pourrais en finir si vite avec le vie, dans la mer ei proche, la tentation me prand terribiement de le feire.

— Caimez-vousi rèpliqua tranquillement Figuérès en prenant, par prudence, le bras de son ami sous la elen et en se mettaat à marcher..... A votre place....

— Vous vous tueriez, bein?

— Nullemeet, répondit avec sang-froit l'Espegnot; mels je me vengerais.

— De qui pas de Remirelon, je supposet la fait ce que j'aurais fait mol-même à sa place.

— Non pas de Remirelon mais du perse

ll a fait ce que j aurais fait moi-meme à sa place.

Non, pas de Remireloe, mais du pays dout la justice vous a dépouillé. Bref, je rendraie mei pour mai; je fersie tort à qui me fait tort.

Vous ne voudriez pas cependant que je trahisse mepatrie, sous prétexte que se justice me fut cruelle?

— Et qui vous parle de trehison et de justice me fut cruelle?

— Et qui vous parle de trehison et de justice fe..... La justice de votre peye vous a enlevé de l'argent; vengez-vous, non sur cette justice, contre laquelle voue ne pouvez riee, mais sur l'Estat — remarquez que je ne dis pee la petrie — qui entretient cette justice. Par lui vous pouvez vous faire rendre ce que l'on viest de vous entever.

— Je ne saisis pas comment, je l'avoue.

En merchant, tous deux étaient arrivés à hauteur d'ua autre bane, isolé. Figuérès et Castricat s'assireat, et le growier continué.

— Faites-vous.....

— Quel? Augrebiste peut-être? Elle est

hien bonne? Et déjà je vols ma jolie Jeanne en Loulae Michel, agitant un drapeeu rouge, dans les réunlois públiques.

Vous commencez à rire, e'est bon aigue.

Aht je n'en ai nuile errie au fond. Enfin Pablo, indiquez moi le moyen de ratreper honnêtement es que j'si perdu.

Jurez moi tout d'abord de ne jamejs révêter le secret que voue aliez apprendre. Un peu eurpris, Carbriant jura n'esmoires. Puis il continus, impressionné maigré lui par le ton solennei et mystérieux de Fignérès.

Eb bien, que dois je feire à votre avis?

Faites-vous, comme moi, faux monayeur!

En proconçant ces mots, l'Espagnol ac put s'empécher de frémir.
Comment son, emi accueillerait-il cette ouverture si notte? C'était un terrible accret, qu'il vénait de dévoller là et que Carbriant aurait pu tout de mêtie lul faire payer cher. Aussi il le regerdeit avec une certaine aexiété que, d'aiilleurs, il évitait de laisser voir.

voir.

Veus, faux monnayeur l.....Ne pistsentez pse svec mol. Je suis malbeureux, ce n'est pse une raieon pour que vous vous mequiez des mol.

— Je ne ris pas.

— Comment, vous que je vois toujours oisif l....A moins que vous ne travailllez la nuit....

cher de l'argent précisément que je voulait vous prêter.

— Àn i je me rappeile : ces hoîtes es plâtre, des moules, a'est-ce pas ? Et puit toutes ces pièces d'argent presque neuves Lavais été surprie, je dons le dire, may favais tant de préceupations que je me songeais pas à m'appesantir. Alors, met em, voue êtes donn vraiment faux mon neyeur? Et vous voudriez que, moi auss je... Oh non! Si c'est la un moyan que uput considérez co ame hone éte Prendre à l'Eta pensez vous done que ce ne soit pas veier le veus creuzez que je velerate cetar retretais mon heritage perdu I kh ment decore mienx la mierie.

— Je pa voie pas, moi ; vous ne voierie pas dévintage.

— Attention de l'or ost de faues monnaie, c'est fonem desanéire inférieurs, eyant l'apparence de l'or ost de monnaie courante, et les écopuler comm si elles étaient bonnes. Si ce m'est pes individ......

(A suivre)

MICHIEL ANTARI (Droits de traduction et de